



**INTERVENTION DU PRÉSIDENT DES CONSEILS D'ÉTAT ET DE  
MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA, RAÚL CASTRO RUZ, AU  
DÉBAT GÉNÉRAL DE LA SOIXANTE-DIXIÈME SESSION DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

**Le 28 septembre 2015.**

Mesdames et messieurs les chefs d'État ou de gouvernement ;  
Mesdames et messieurs les chefs de délégation ;  
Monsieur le secrétaire général des Nations Unies ;

Monsieur le président,

Voilà soixante-dix ans que, en tant que membres des Nations Unies, nous en avons souscrit la Charte au nom des peuples. Nous nous sommes engagés « à préserver les générations futures du fléau de la guerre » et à mettre en place une nouvelle modalité de relations dans le cadre d'un ensemble de buts et principes appelés à augurer une époque de paix, de justice et de développement pour toute l'humanité.

Or, depuis, les guerres d'agression, l'ingérence dans les affaires intérieures des États, le renversement par la force de gouvernements souverains, les « coups d'État doux » et la recolonisation de territoires n'ont pas cessé un instant d'être à l'ordre du jour, sous prétexte de violations des droits de l'homme, ces agissements ayant été perfectionnés, qui plus est, par le recours à des méthodes non classiques et à de nouvelles technologies.

La militarisation du cyberspace et l'emploi secret et illégal des technologies de l'information et des communications en vue d'agresser d'autres États sont inacceptables, tout comme le sont la dénaturation de la promotion et de la protection des droits de l'homme et leur utilisation sélective et discriminatoire en vue de valider et d'imposer des décisions politiques.

Bien que la Charte nous appelle « à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine », la jouissance des droits de l'homme reste une utopie pour des millions de personnes.

On refuse à l'humanité le droit de vivre en paix et le droit au développement. C'est dans la pauvreté et dans les inégalités qu'il faut aller chercher les racines des conflits, causés d'abord par le colonialisme et l'asservissement de populations autochtones, puis par l'impérialisme et le partage du monde en sphères d'influence.

L'engagement que nous avons pris en 1945 de « favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie » pour les peuples et de promouvoir leur développement économique et social reste une chimère quand on sait que 795 millions de personnes ont faim, que 781 millions d'adultes sont analphabètes, que 17 000 enfants meurent chaque jour de maladies curables, tandis que les dépenses militaires mondiales se chiffrent chaque année à 1,7 billion de dollars,

Une fraction de cette somme permettrait de régler les problèmes les plus brûlants de l'humanité !

L' « État-providence », qu'on nous présentait comme le modèle à suivre, a même pratiquement disparu dans les pays industriels. Les systèmes électoraux et les partis traditionnels, qui dépendent de l'argent et de la publicité, ne cessent de s'éloigner toujours plus des aspirations des peuples concernés.

Les changements climatiques mettant en péril jusqu'à l'espèce humaine, les États doivent assumer des responsabilités communes mais différenciées devant une réalité incontournable : tous les pays ne sont pas pareillement responsables ni ne gaspillent pareillement les ressources naturelles et humaines dans une surconsommation irrationnelle et insoutenable.

Les conséquences des changements climatiques sont particulièrement dévastatrices pour les petits États insulaires en développement et imposent des tensions supplémentaires à leurs déjà fragiles économies. Il en est de même en Afrique, où la désertification ne cesse de s'étendre inexorablement.

Nous nous solidarisons avec nos frères caribéens qui doivent recevoir un traitement spécial et différencié. Nous appuyons les pays africains envers lesquels nous réclamons un traitement juste, un transfert de technologies et de ressources financières.

Monsieur le Président,

La création de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC) et, notamment, l'adoption à son Deuxième Sommet de La Havane, en janvier 2014, de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme Zone de paix ont prouvé qu'il est possible, en dépit de nos différences, de progresser vers l'unité et vers l'atteinte d'objectifs communs dans le respect de la diversité.

Dans cette Proclamation, nous avons réaffirmé notre attachement indéfectible aux principes de la Charte de Nations Unies et du droit international, notre engagement à régler de manière pacifique nos différends et notre conviction que le respect total du droit inaliénable de chaque État de choisir son système politique, économique, social et culture constitue une condition *sine qua non* de la coexistence pacifique entre les nations. Nous avons demandé que ces principes servent aussi de base aux relations des autres États avec notre région.

Nous réaffirmons ici aujourd'hui notre totale solidarité avec la République bolivarienne du Venezuela et avec la République d'Équateur face aux tentatives de les déstabiliser et d'y miner l'ordre constitutionnel, ainsi que de détruire l'œuvre commencée par le président Hugo Chávez et poursuivie par le président Maduro Moros en faveur du peuple vénézuélien.

Nous nous solidarisons de même fermement et inconditionnellement avec le République de l'Équateur, avec sa Révolution citoyenne et avec son leader, le président Rafael Correa Delgado, qui est devenu la cible du même scénario de déstabilisation déjà écrit contre d'autres gouvernements progressistes de la région.

Nous nous solidarisons avec les nations caribéennes qui réclament à juste titre une réparation pour les horreurs de l'esclavage et de la traite des nègres, d'autant que la discrimination raciale et la répression visant les communautés d'ascendance africaine s'amplifient dans notre monde.

Nous réaffirmons que le peuple portoricain doit être libre et indépendant au terme de plus d'un siècle de domination coloniale.

Nous nous solidarisons avec la République argentine qui réclame en toute légitimité le retour sous sa souveraineté des îles Malvinas, Georgia du Sud et Sandwich du Sud.

Nous réitérons notre appui solidaire à la présidente Dilma Rousseff et au peuple brésilien qui défendent leurs importants acquis sociaux et la stabilité de leur pays.

Nous rejetons de nouveau les visées de l'OTAN de s'étendre jusqu'aux frontières de la Russie et les sanctions unilatérales imposées injustement à cette nation.

Nous nous félicitons de l'accord nucléaire conclu avec la République islamique d'Iran, lequel prouve que le dialogue et les négociations sont le seul instrument efficace pour régler les différends entre États.

Nous redisons notre confiance que le peuple syrien sera capable de régler par lui-même ses différences et nous demandons la cessation de l'ingérence extérieure.

Un règlement juste et durable du conflit au Moyen-Orient, que nous appuyons énergiquement, exige d'une manière incontournable que le peuple palestinien puisse exercer vraiment son droit inaliénable à bâtir son propre État dans les frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Les vagues de réfugiés – aux images bouleversantes – qui déferlent depuis des semaines sur les côtes européennes sont une conséquence directe de la déstabilisation que l'OTAN a engagée et continue d'exécuter dans des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ainsi que du sous-développement et la pauvreté régnant dans des pays africains. L'Union européenne doit assumer pleinement et sans retard ses responsabilités vis-à-vis de cette crise humanitaire qu'elle a contribué à générer.

Monsieur le Président

C'est parce que le peuple cubain a su résister dans l'héroïsme et le sacrifice pendant cinquante-six ans aux États-Unis que les relations diplomatiques ont pu être renouées entre les deux pays et les ambassades rouvertes dans les capitales respectives.

S'enclenche maintenant une évolution longue et complexe vers la normalisation des relations, laquelle ne sera un fait que lorsque le blocus économique, commercial et financier appliqué à notre pays sera levé ; que le territoire occupé illégalement par la base navale étasunienne dans la baie de Guantánamo nous sera rendu ; que les émissions de radio et de télévision, ainsi que les programmes de subversion et de déstabilisation auront cessé, et que notre peuple aura été indemnisé pour les pertes humaines et économiques qu'il a endurées.

Tant que le blocus durera, nous continuerons de présenter à l'Assemblée générale des Nations Unies le projet de résolution intitulé : « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Je réitère la gratitude infinie du peuple et du gouvernement cubains aux cent quatre-vingt-huit gouvernements et peuples qui n'ont cessé d'appuyer notre juste demande ici et dans différentes instances internationales et régionales.

Monsieur le Président

Cuba fête, dans un engagement profond, le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Nous reconnaissons que des efforts ont été consentis durant toutes ces années, bien qu'ils aient été insuffisants, pour préserver les générations présentes et futures du fléau de la guerre et le droit au développement sans exclusion. L'ONU doit être préservée de l'unilatéralisme et profondément réformée pour qu'elle devienne démocratique et proche des peuples.

Comme Fidel Castro Ruz, leader historique de la Révolution cubaine, l'a affirmé dans cette même salle, voilà quinze ans : « N'importe qui comprend que l'objectif fondamental des Nations Unies, en ce siècle urgent qui démarre, est de préserver le monde, non seulement de la guerre, mais aussi du sous-développement, de la faim, des maladies, de la pauvreté et de la destruction des ressources naturelles indispensables à la vie humaine. Et elles doivent se hâter de le faire avant qu'il ne soit trop tard ! »

La communauté internationale pourra toujours compter sur la voix sincère de Cuba pour dénoncer l'injustice, l'inégalité, le sous-développement, la discrimination et l'intoxication, et pour réclamer l'instauration d'un ordre international plus juste et plus équitable, vraiment axé sur l'être humain, sur sa dignité et sur son bien-être.

Je vous remercie.